LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMERO 5 CENTIMES

SIXIEME ANNEE. — N° 88 — JEUDI 29 MARS 1900

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes. . . .	4 fr 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

SUPRÊME ASSAUT

Comme on le verra plus loin, le Gouvernement a décidé que l'Exposition serait ouverte officiellement, le 14 avril prochain.

Voilà le fait.

Maintenant, qui ouvrira l'Exposition?

Pour vous comme pour moi, il n'y a nul inconvénient que ce soit MM. Waldeck-Rousseau et Millerand.

Ils en sont aussi dignes, sinon davantage, que MM. Méline ou Ribot, Sarrien ou Peytral, Mesureur ou Chose.

Mais ce sentiment n'est pas celui de tout le monde, — et par « tout le monde » j'entends parler, ici, de tous ceux qui soupirent après un portefeuille ministériel, — après la gloire, les honneurs et, surtout, l'assiette au beurre!

Ainsi M. Ribot voudrait bien être, pour la circonstance, président du Conseil.

Une ambition semblable fait frissonner MM. Méline et Sarrien.

Quant à MM. Mesureur et Peytral, ils ne peuvent raisonnablement admettre que les malheurs de la politique puissent les contraindre à visiter le Grand Bazar du siècle, celui-ci en simple sénateur, celui-là en député quelconque.

M. Mesureur estime que sa place est au Commerce, sans doute pour l'excellente raison qu'il y fut, et M. Peytral considère M. Caillaux comme un usurpateur aux Finances.

Notez bien que pour réunir dans leurs vises, ces deux pseudo-radicaux veulent leur ralliement à Méline ou à Ribot, — voire au deux abbé entre!

A ce sujet, la séance de lundi, à la Chambre, a été particulièrement suggestive.

Ce fut une réédition aggravée, c'est dire plus sournoisement encore présente de la séance de vendredi dernier où les cléricaux nationalistes et réactionnaires tentèrent, à propos de bottes, c'est le cas de le dire, de se substituer au Gouvernement qui s'intitule « Défense Républicaine ».

Il s'agissait de désunir les responsabilités dans les douloureux événements qui ont ensanglanté récemment la Martinique.

Mais les malheureuses victimes de la férocité militariste et capitaliste, les trente nègres assassinés à coups de fusils Lebel, au commandement d'un ignoble soudard et pour la tranquillité de quelques exploiteurs furent bien vite oubliés.

A la Chambre plus qu'ailleurs, les morts vont vite et c'est une bégueule de prétendre que le sang criminellement répandu crie vengeance.

M. Ribot s'est chargé de le démontrer.

Ce fourreau de parapluie s'oublie — c'est dire poliment s'oublie — et crois-le — est venu à la tribune, non point pour pleurer sur un horrible assassinat, mais pour soutenir que, s'il était Président du Conseil, des événements aussi lamentables ne se produiraient pas.

La majorité a eu l'impudeur de le croire.

— Ils sont trop verts !...

Le Gouvernement n'a donc même pas été ébranlé, car, chose rare dans une Chambre aussi incohérente, il est parvenu à grouper 271 voix exclusivement républicaines et socialistes, contre 222, — contre les « trois cocottes » nationaliste, réactionnaire et méliniste.

Cependant cette majorité de quarante-deux suffrages rouges n'a pas rassé la mente.

Le fourreau Ribot s'est replié sur son banc et l'on annonce que, de concert avec les affamés de maroquin qui l'encensent, il va tenter un nouvel et suprême assaut, — cette fois sur la politique générale du cabinet gêneur.

... On annonce même que le turbulent Ferrette, — le député des écrevisses de la Meuse, — greffera, sur le nouveau débat, une question insidieuse à Millerand.

Nous ne doutons pas un instant que la Chambre ne renvoie paître Ribot et Ferrette, mais les électeurs républicains ne doivent-ils pas être, comme nous, écœurés à la vue de cette chasse aux portefeuilles!

On dit que nous sommes une grande nation, passionnée de progrès et d'humanité.

C'est possible, mais alors il faut admettre que nous n'envoyons pas à la Chambre le dessus du panier national, puisque nos représentants, au lieu d'être mus par l'orgueil du bien commun, n'affichent d'autre souci que celui de leur ambition et de leur intérêt personnels.

Au peuple sain et conscient, il appartient de dire s'il veut lui faire de tels scandales se perpétuer ou, après avoir établi et défendu la République, il veut la laisser devenir la proie de quelques affamés de pouvoir.

La réponse ne peut pas être douteuse.

Si nous avons beaucoup à épocher au Ministère actuel, nous lui devons aussi quelque chose : il nous a gardés jalousement de la réaction cléricale qui menaçait nos libertés et, enfin, il a un peu — bien peu ! — retapé cette pauvre justice qu'on croyait émigrée à Berlin.

C'est quelque chose : c'est même assez pour que nous souhaitions que, dans la nouvelle bataille qu'on annonce, les adversaires du gouvernement mordent la poussière si fort qu'on puisse les remiser aux Invalides à l'ouverture de l'Exposition !

G. MAURY-GALLY

POUSSÉE DÉMOCRATIQUE

Il faut proclamer bien haut que partout où un être humain souffre moralement ou physiquement, il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de droit divin qui puisse s'opposer à son délivrance.

Notre devise est simplement chaque jour davantage vers l'application de ce principe nouveau. Une loi nouvelle atteint la toute paternelle : elle frappe de déchéance le père indigne. A quand la loi qui frappera de déchéance les patrons inhumains ?

Déjà, l'autorité patronale est battue en brèche de tous côtés. La loi instituant des délégués mineurs élus par leurs compagnons de travail, élus, ils peuvent, désignés par le pouvoir, pour aller dans les mines, dans les ateliers, veiller à la sécurité des travailleurs et à l'application de la durée légale du travail.

D'autre part, les travailleurs s'organisent en syndicats, réclamant des salaires correspondant à la prospérité des entrepreneurs, s'opposant au renvoi injustifié des militants sociaux, disant des délégués pour se concerter avec le patron sur le meilleur organisation du travail.

C'est une véritable poussée à laquelle il faudra céder.

C'est le régime démocratique qui pénètre à l'usine, à l'atelier, comme il pénétrera au bureau et au magasin, quand les Employés le voudront.

Quand la souveraineté populaire, qui s'affirme en politique par le bulletin de vote, s'affirmera économiquement par le droit universel de posséder les moyens de production et d'organiser le travail, la République bourgeoise sera devenue la République démocratique et sociale.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

L'Inauguration de l'Exposition

Le Conseil a décidé, conformément aux propositions du commissaire général, de fixer au 14 avril l'inauguration officielle de l'Exposition universelle.

La présidence de la Cour des Comptes. — *Le gouverneur du Crédit Foncier*

Le ministre des finances a soumis à la signature du président de la République un décret nommant, sur sa demande, M. Labeyrie, gouverneur du Crédit foncier, premier président de la Cour des comptes.

M. Moret, sous-gouverneur de la Banque de France, ancien auditeur au Conseil d'Etat, ancien sénateur et rapporteur général du budget, remplace M. Labeyrie comme gouverneur du Crédit foncier.

L'épidémie d'Arras

Le ministre de la guerre a fait savoir qu'il a envoyé à Arras le médecin inspecteur général Dujardin-Beaumetz, pour lui rendre compte de l'épidémie cérébro-spinale qui a déjà fait quelques victimes parmi les troupes de la garnison.

Les mesures que demande M. Dujardin-Beaumetz seront prises immédiatement.

Armée coloniale

Le Conseil s'est ensuite occupé de la discussion de la loi sur l'armée coloniale.

Le ministre de la guerre a fait connaître le sens des observations qu'il présentera à la Chambre.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 27 mars. — La séance s'ouvre à 4 heures, sous la présidence de M. Deschanel.

L'élection de M. Arbouin, dans la 1re circonscription de Troyes, est validée, celle de M. Dasque, dans la 1re circonscription de Tarbes est également validée.

LE 14 AVRIL JOUR FERIE

M. Bertaux dépose une proposition de loi tendant à déclarer jour férié le samedi 14 avril 1900, jour de l'ouverture de l'Exposition. Il demande l'urgence.

L'urgence est déclarée.

VOTE DU 1er DOUZIEME PROVISOIRE

M. Sembenet, rapporteur général de la commission du budget, dépose un rapport sur un projet de loi tendant à l'ouverture de crédits provisoires applicables au mois d'avril de l'exercice 1900.

L'urgence est déclarée et la discussion immédiate ordonnée.

Au scrutin de 558 votants, 538 votant contre et 20 votant pour, le projet de loi est adopté.

L'ARMÉE COLONIALE

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif à l'organisation de l'armée coloniale.

M. Lebrun-Renaud demande pour réserver aux troupes coloniales toute leur valeur, il faut les placer sous l'autorité du ministre de la marine.

M. Lamberti se prononce en faveur du rattachement de l'armée coloniale au ministère de la guerre.

L'orateur défend énergiquement les conclusions de la commission de l'armée.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance, fixée à jeudi.

SÉNAT

Paris, 27 mars. — La séance s'ouvre à 3 heures sous la présidence de M. Fallières.

Mort d'un sénateur

Le président annonce la mort de M. Allemand, sénateur de la Haute-Loire et fait son éloge funèbre.

L'affichage électoral

L'ordre du jour appelle la première délibération de la proposition relative à l'affichage électoral.

M. Klon combat la proposition.

L'orateur estime que la proposition sur l'affichage électoral, qui affecte des emplacements spéciaux aux affiches des candidats, porte atteinte à la loi de 1881 sur la liberté de la presse. D'autre part, elle n'atteindra pas son but, car il sera trop facile de la tourner.

M. Leydet parle dans le même sens. Il insiste sur la nécessité de rendre plus clair et plus précis le texte de la proposition.

M. Paul Strauss, rapporteur, considère que la proposition est suffisamment claire. Il consent cependant au renvoi à la commission.

Le renvoi est prononcé.

M. Gauthier (d'Auch-Gâne) dépose une proposition additionnelle tendant à interdire toute apposition d'affiches pendant les trois jours qui précèdent le scrutin.

Cette proposition est renvoyée à la commission.

PROJETS DIVERS

Le Sénat aborde la discussion du projet voté par la Chambre, concernant les contraventions aux règlements sur les appareils à pression de vapeur et de gaz et sur les bateaux à bord desquels il en est fait usage.

Après un échange d'explications entre MM. Prichon, Coutant et Baudin, le projet est adopté.

Le projet modifiant l'article 32 de la loi militaire du 15 juillet 1889 est également adopté.

M. Caillaux dépose le projet de loi relatif à l'ouverture des crédits provisoires pour le mois d'avril 1900.

La séance est levée à 5 heures et renvoyée à jeudi.

MASSACRES DE PAYSANS EN BULGARIE

Bukarest, 27 mars. — A Varna, en Bulgarie, a eu lieu, le 21 mars, une réunion publique pour protester contre les nouveaux impôts que le gouvernement bulgare veut imposer aux paysans. Après la réunion les assistants en majorité de paysans, se formèrent en cortège et allèrent manifester devant la préfecture.

Là ils furent attaqués par des gendarmes et un détachement d'infanterie, qui firent feu en tuant neuf manifestants et en blessant onze.

LES GRÈVES EN BELGIQUE

Bruxelles, 27 mars. — La grève de Hainaut est comme on le prévoyait, terminée. Tous les grévistes sans exception ont repris le travail lundi matin.

Les fabriques fonctionnent donc au grand complet sur la base de l'entente intervenue ; elles seront ouvertes : 2 francs par jour avec promesse d'augmentation de 25 centimes le 1er septembre prochain.

En Campine, la gendarmerie et la troupe s'apprêtent à regagner leurs garnisons respectives.

D'autre part, il est inexact que la grève éclate, à Tamise, parmi le personnel de Fusnes Orlaw. Tous les ouvriers sont présents, et l'on ne prévoit aucune éventualité de conflit.

En revanche, à St-Nicolas et à Zele, le vent souffle toujours à la grève, tandis que, à Soignies, le chômage persiste aux carrières de marbre.

Le mouvement socialiste en Pologne russe

Lodz, 27 mars. — A Lodz, en Pologne russe, la gendarmerie (police politique) a découvert le siège de l'imprimerie du journal socialiste *Proletariat*, organe du parti ouvrier socialiste juifs de Russie et de Pologne. Les gendarmes ont procédé en même temps à l'arrestation de sept personnes, dont deux ouvrières, un étudiant et une femme.

La nouvelle a été suivie par certains journaux que malgré la saisie des machines et le bouleversement de l'imprimerie, un nouveau numéro du dit journal aurait paru ensuite, est inexacte.

Le jour où parut, il quitte parmi le nombre d'ouvriers qui avait dénoncé à la police l'endroit où se trouvait l'imprimerie, il est pas paraissant en personnes et servant d'organe au Parti polonais.

Les gendarmes n'ont pas encore réussi à découvrir l'imprimerie de ce journal, malgré des recherches actives depuis plus de six ans.

Le dénonciateur a été poignardé et son cadavre a été retrouvé dans une des rues de la ville.

EXPULSION DE FROCARDS

Digne, 27 mars. — Le ministre de l'Intérieur, agissant en vertu des pouvoirs qu'il tient de la loi de 1901, a pris un arrêté d'expulsion contre les membres d'une congrégation exclusivement composée de membres étrangers qui résidait à deux pas de la frontière, dans le département des Basses-Alpes.

La congrégation dont il s'agit était une succursale de l'ordre des Trinitaires et était constituée par des Italiens et des Allemands. Elle avait déjà un siège dans une localité dite le Faucon, près de Barcelonnette. La situation avait déjà, à plusieurs reprises, attiré l'attention de la sûreté générale.

L'évêque de Digne, sur l'invitation du gouvernement, leur avait conseillé de quitter le sol français ; mais ils avaient résisté. C'est alors que M. Waldeck-Rousseau a pris un arrêté d'expulsion qui a été exécuté dans les deux jours.

Les religieux en question, qui se mêlaient activement aux luttes politiques locales, se sont rendus, sous la surveillance de la gendarmerie, dans leur pays d'origine.

L'Inauguration de l'Exposition

Paris, 27 mars. — La Commission du travail, après avoir examiné la proposition de M. Berteaux, tendant à faire déclarer jour férié, le 14 avril, jour de l'inauguration de l'Exposition, a chargé M. Georges Berry de leur soumettre demain un rapport provisoire dans lequel il exposera les raisons qui militent en faveur de cette proposition.

L'AFFAIRE ROLLAND-FERRETTE

Constitution d'un jury d'honneur

Paris, 27 mars. — A la suite de l'intervention de M. Drouin au cours de l'interpellation sur la coexistence de deux chambres françaises de commerce à Bruxelles, M. Ferrette, député de la Meuse, avait pris l'engagement de faire la preuve des accusations qu'il avait portées contre M. Rolland président de l'une de ces chambres.

Un jury d'honneur vient de se constituer à cet effet. Les arbitres choisis par M. Rolland sont MM. Delpech, sénateur de l'Ariège, et Lucien Victor-Meunier, rédacteur au *Rappel*.

Ceux de M. Ferrette sont MM. Julien Dumas, député de l'Aisne et Alphonse Humbert, député de la Seine.

Dans ces conditions, M. Ferrette renonce à poser à Millerand, ministre du commerce, la question qu'il avait annoncée sur le maintien provisoire de M. Rolland comme conseiller du commerce extérieur.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

Nouveaux échecs anglais

Le général French est rentré à Bloemfontein sans avoir pu rencontrer les 3,000 hommes du commandant Olivier, dont il devait couper la retraite et qui doivent avoir maintenant rejoint le gros de l'armée boer à Kroonstad.

C'est encore un échec pour les Anglais, et d'autant plus sensible que ceux-ci considéraient déjà comme certain le renouvellement, dans les environs de Fabanchen, de la capitulation de l'armée Delg.

Du côté de Kimberley, les affaires des Anglais ne vont pas toutes seules. Les Boers se répandent de nouveau dans le Griqualand ; ils y ont occupé une nouvelle ville. La situation est jugée assez grave pour nécessiter une action immédiate, et une forte colonne anglaise a quitté Kimberley, avant-hier, se dirigeant vers Gingindlovu, d'où, après avoir délogé les Boers, elle doit marcher sur Alexandria, en contournant Fourteen-Streams à l'ouest.

C'est une longue marche, et les assiégés peuvent encore s'armer de patience, s'ils en ont la force et les moyens. Il paraît en effet certain qu'ils n'ont pas à compter sur le secours du colonel Plumer, qui a assez à faire à se défendre lui-même pour ne pouvoir songer à secourir le colonel Baden Powell.

Le *Standard* croit voir dans l'arrivée du général Kitchener et du général French à Bloemfontein, l'indice d'une prochaine reprise des opérations.

Mais il n'est pas certain que le maréchal Roberts soit encore prêt à se mettre en marche.

Ses communications sont loin d'être assurées et la soumission trop hâtive de l'Etat libre inspire de sérieuses inquiétudes.

Nous apprenons d'autre part, aujourd'hui, par une dépêche du *Daily Telegraph*, que l'armée anglaise manque de tentes et de couvertures. Nous savons aussi que sa cavalerie, très éprouvée, aurait besoin d'être sérieusement remontée.

Ce sont là de mauvaises conditions pour reprendre la campagne, que les débordements des cours d'eau rendront très difficile, étant donné que les Boers ont pris la précaution de faire sauter les ponts.

Le maréchal Roberts est encore loin de Prétoria.

Enfin, la saison des pluies bat en plein et la malchance veut qu'elle soit cette année particulièrement mauvaise. On télégraphie du Cap que des cours d'eau qui étaient à sec depuis des années sont convertis en torrents et que plusieurs des camps sont transformés en marécages.

A KIMBERLEY

Londres, 27 mars. — On télégraphie de Kimberley, au *Manchester Guardian* que le général Methuen a lancé une proclamation ordonnant à tous les habitants des districts de Herbert, Hay et Griqualand et de tout le Bechouanaland de remettre leurs armes et engins de guerre aux autorités militaires anglaises.

« Les rebelles qui sont connus pour ne pas avoir pris de part au mouvement de rébellion seront, dit cette proclamation, renvoyés dans leurs fermes après avoir remis leurs armes sous la promesse de se présenter pour être jugés s'il en est le cas nécessaire.

« Le bruit court qu'il y a un commando boer de 400 à 500 cavaliers entre Kimberley et Jacobsdal ; on pense que ce commando n'a d'autre but que d'enlever des bestiaux.

On mande de Kimberley au *Times* :

« Il y a dans la ville un grand nombre d'Européens et d'indigènes dans le dénuement le plus complet.

« Dès son arrivée, lord Methuen voulut en diriger la plus grande partie sur Capetown, mais les autorités de Capetown refusèrent de les recevoir, disant que la ville regorgeait de réfugiés. »

D'autre part, un correspondant télégraphie de Kimberley :

Sur vingt colons révoltés qui ont comparu devant le tribunal, et qui, suivant des témoignages reçus antérieurement, ont été vus armés dans le laager de Gulanni, dix-huit ont été relâchés, aux termes de la proclamation de lord Roberts. Les deux autres sont connus comme des chefs importants de la rébellion.

On se plaint de ce que des bourgers de l'Etat libre et des criminels aux fins viennent adresser aux autorités militaires des demandes de compensation pour du bétail et des chevaux qui leur auraient été pris par des particuliers pendant les opérations du siège.

Ce moment des particuliers engageaient à leurs frais des indigènes pour piller le bétail des Boers, et les autorités militaires abandonnaient à ces personnes une tête de bétail sur les captures et prenaient le reste contre reçu, promettant de le payer plus tard.

Les colons rebelles qui ont été remis en liberté sont maintenant réclamés. Le bétail qui leur a été enlevé.

AU TRANSVAAL

Pretoria, 27 mars. — Les autorités militaires du Transvaal mettent les indigènes travaillant dans les mines à la construction de tranchées sur les hauteurs entourant cette ville.

L'immigration qui a cessé à la suite de la guerre recommence, ce qui fait espérer que les difficultés de la main-d'œuvre pourront bientôt cesser.

Le général Joubert est revenu de Kroonstad. Il est rempli d'espoir. Il est possible qu'il revienne prochainement dans le Natal.

Deux nouveaux forts, signés anglais naturalisés, qui avaient été envoyés sur le théâtre des opérations à la colonne de Kroonstad, ont été rencontrés par les Boers au camp boer, et dirigés sur les lignes anglaises. Ils ont été arrêtés, et aux fins de la loi martiale, envoyés à Pretoria pour y être emprisonnés.

Les malades à Durban

Durban, 27 mars. — Le nombre des malades augmente avec une telle rapidité que les hôpitaux de Durban et de Pietermaritzburg, qu'on a dû annexer un nouveau pavillon au

---

FEUILLETON DU 29 MARS. — N° 16

LES DEUX ORPHELINES

PAR

Adolphe D'ENNERY

IX

A de certaines heures, et surtout les dimanches et jours de fêtes, l'affluence était telle que la circulation devait presque impossible. Les coureurs de guinguettes et leurs enfants, les grisettes et les étudiants, les grenadiers et les dames de la halle coudoyaient les bourgeois et les bourgeoises des quartiers riches, et jusqu'aux beaux messieurs de la Cour qui ne dédaignaient pas de se mêler à cette foule joyeuse où tout était permis. Inutile d'ajouter que, dans ce tohu-bohu, les mendiants et les filous se trouvaient une besogne facile et que la police laissait tout faire, ne pouvant rien empêcher.

C'était vraiment un spectacle des plus curieux, mais qui ne durait que quelques heures.

Dès que le jour commençait à baisser, la masse des promeneurs se dispersait rapidement, chacun rentrait chez soi pour se mettre à table.

Et ce beau Pont-Neuf si animé, si bruyant, devenait tout à coup silencieux et presque désert. Les marchands fermaient boutique, les charlatans et les chanteurs plaient bagage ; on ne voyait plus que des passants attardés qui se croisaient sans mot dire, des ivrognes titubant sur les trottoirs, des fiacres, quelques voitures bourgeoises, des charrettes portant leurs provisions aux halles ou au marché à la volaille et, de temps en temps, des diligences emmenant leurs voyageurs hors de Paris, ou les y amenant comme allait le faire le coche d'Evreux dont les bureaux étaient installés à l'angle du quai et de la rue Dauphine. Mais avant d'assister à son arrivée, voyons un peu ce qui se passait aux alentours.

C'était un samedi et, ce jour-là, on attendait généralement un grand nombre de provinciaux. Aussi les cochers de fiacre se battaient-ils de prendre place sur le quai, les commissionnaires et les décrotteurs s'installaient le plus près possible de la porte du bureau. Des queues s'élevaient alors dont la fin étaient toujours la même, des calottes d'abord et, ensuite, un demi-setier chez le cabaretier du coin.

Quant aux mendiants... et Dieu sait quel en était le nombre ! les uns, assis sur les bornes ou couchés par terre, faisaient un somme en attendant la pratique ; les autre continuaient à poursuivre leur monde et, parmi ceux-là, se trouvait une vieille femme qui n'arrêtait pas de tendre la main. Quelques sous attrapés lui semblaient toujours bons à glisser dans sa poche.

— En v'la une chansarde ! disait un vieux bossu en la montrant du doigt à une autre mendiante assise à côté de lui ; si elle met de côté tout ce qui tombe dans ses vieille pattes, elle doit avoir un fier bas dans sa paillasse.

— Elle ! plus souvent !... Et le cabaret ? Et l'eau-de-vie ? Et son grand bandit de fils ?... Un noceur de la pire espèce, qui ruinerait un fermier général.

— Elle s'entend joliment au commerce et qu'elle est bien nommée, la sorcière.

Le fait est qu'elle en avait toutes les allures. Une face maigre et ridée, un front plat à moitié couvert par une épaisse chevelure grise que le peigne n'avait jamais démêlée, des yeux petits et méchants, un nez pointu, aux narines noircies par le tabac, et des lèvres repoussées en avant par cinq ou six dents déracinées, voilà la tête. Un dos voûté, des bras décharnés, des mains longues, osseuses, dont les doigts difformes ressemblaient à des griffes de singe, des pieds larges qui traînaient dans d'affreuses chaussures éculées, et pour recouvrir cet ensemble misérable, des hardes aussi sales que déguenillées, voilà, sans la moindre exagération, le portrait de la mendiante qui, depuis des années, exploitait le quartier du Pont-Neuf. Quand les autres mendiants lui reprochaient sa chance, elle leur riait au nez pour toute réponse et, tournant les talons, elle se disait à elle-même :

— Y en a pas comme toi, ma vieille Frochard, pour attendrir ces brigands de bourgeois.

Un vieux monsieur venait justement de sortir du bureau ; elle s'empressa de lui tendre la main et, prenant sa voix pleurarde :

— Mon bon Monsieur, lui dit-elle, n'oubliez pas une malheureuse infirme qu'a sept enfants à nourrir.

— Allez au diable !

— Que le bon Dieu vous le rende, mon doux seigneur !

Et elle s'éloigna faisant la grimace et en montrant le poing au « doux seigneur » qui avait tiré sa montre pour voir l'heure et qui regardait à droite, à gauche, comme quelqu'un à qui l'on a donné rendez-vous et qui se fait attendre. Enfin, il fit un geste et poussa un ah !... qui voulait dire évidemment :

« Voilà mon homme ! »

Et d'un pas précipité, il s'avança vers un jeune élégant qui descendait du Pont-Neuf.

— Tout va bien ! lui dit-il en l'abordant.

— Lafleur ! s'écria le marquis de Presles. Du diable, si je t'aurais reconnu ! Ou as-tu pêché cet accoutrement de patriarche ?

— Je l'ai loué chez un fripier des halles. Et regardez-moi cette tournure et cette perruque. Ai-je assez l'air d'un parfait honnête homme ?

— Déguisement complet !

— Si avec ça je ne gagne pas la confiance de nos petites demoiselles...

— Eh bien qu'as-tu fait ? où en es-tu ?

— Ah ! je ne me suis pas amusé en chemin ! Pendant que mon noble maître rentrait tranquillement chez lui pour quitter ses habits de voyage, j'ai fait de la besogne. Et, comme je viens de le dire à Monsieur le marquis, tout va bien. J'ai loué une voiture qui va venir attendre mes ordres à quatre pas d'ici, deux bons chevaux et un cocher rompu à ces sortes d'aventures. Il a déjà travaillé pour Monsieur le marquis.

— Très bien, Lafleur, mais si je suis venu ici, c'est que je ne pouvais plus contenir mon impatience.. Et si, par malheur, nos voyageuses se méfiaient de toi ?... Si elles refusaient de te suivre ?

— Eh bien ! j'ai là, sur le quai deux ou trois de mes amis, d'excellents garçons qui se mettraient au feu pour moi et je n'aurais qu'un signe à faire.

— A merveille !... Seulement je me demande ce que nous allons faire du monsieur qui doit se trouver là, à l'arrivée du coche, ce monsieur que nous ne connaissons ni l'un ni l'autre. Tu n'as encore vu personne qui lui ressemble ?

— Non, mais il ne tardera pas, sans doute, et je me charge de le boucher les yeux. Encore une fois toutes mes précautions sont prises, c'est bataille gagnée d'avance. Et maintenant que Monsieur le marquis s'en est assuré par lui-même si j'osais me permettre de lui donner un conseil.

— Parle, voyons...

— Je lui dirais de rentrer chez lui et de me laisser faire.

— A quelle heure le coche doit-il arriver ?

— Vers huit heures. La nuit sera proche : ce qui nous aidera beaucoup.

— Ah ! que le temps va me sembler long !

— Ça se comprend..... Une si jolie fille !

— J'en suis fou ! Et s'il me fallait renoncer à elle...

— Renoncer !... Allons donc ! Ce serait déshonorant pour vous et pour moi... Mais, plus un mot...

Et il montrait au marquis un vieux monsieur d'une mise tout à fait bourgeoise et qui, depuis un instant, se promenait, son parapluie sous le bras, à l'entrée de la cour où la diligence devait s'arrêter.

— Crois-tu que ce soit lui ? dit le marquis.

— Il en a bien la tournure. Voyez, il regarde l'horloge, il consulte sa montre... C'est lui. Monsieur, c'est lui ! de grâce partez, vite et filez vous à moi... en restant ici, vous pourriez peut-être compromettre le succès de notre affaire. La belle vous reconnaîtrait assurément.

— Allons, soit... je pars... je renonce à la voir et je vais l'attendre au pavillon du Bel-Air. Mais si tu ne revienes pas avec elle, je te chasse !

— Et si je vous la ramène ?

— Tout ce que tu voudras, je te l'accorde !

Et sur cette promesse qui fit sourire le bon Lafleur, notre marquis s'éloigna, le cœur rempli de douces espérances.

Lafleur ne s'était pas trompé, le nouveau venu était bien l'homme qu'il avait intérêt à découvrir. C'était à lui que la dame Martin d'Evreux avait adressé et recommandé nos orphelines et, fidèle à sa promesse, il venait les attendre pour les conduire chez lui. Elles y seraient parfaitement en sûreté et d'autant mieux accueillies que leur présence allait être pour les époux Martin une source charmante de distractions quotidiennes. Elle mettrait fin à ce tête-à-tête conjugal dans lequel ils s'endormaient l'un et l'autre depuis si longtemps, car il en était pour eux comme pour la plupart des petits commerçants retirés, qui se sont tués de travail pendant des années, afin d'amasser de quoi abandonner leur boutique, et qui se meurent d'ennuis dès qu'ils l'ont quittée.

Pour les époux Martin, les journées passaient encore assez vite. Madame s'occupait de son ménage, elle allait aux provisions, elle raccommodait son linge. Monsieur se promenait sur les quais, aux Tuileries, il allait faire de la politique à la petite Provence et se moquer des tendances nouvelles ; mais la nuit venue, que faire ?

(A suivre.)